



Inauguration de la centrale éolienne en mer à Fécamp.

Le Président de la République, à l'occasion de l'inauguration de la deuxième centrale française d'éoliennes en mer à Fécamp et du démarrage de la centrale EPR de Flamanville, aura l'opportunité d'évoquer la politique énergétique future de la France.

Déjà, la FED, Fédération de l'Environnement Durable, publie aujourd'hui un communiqué, accompagné d'une lettre au ministre de l'Economie, après les discours du 2 mai à St Nazaire des ministres B. Le Maire et R. Lescure, annonçant des ambitions et des paris hallucinants pour l'éolien en mer ! Repris dans un cadre électoral le soir à Guérande, ces propos ont laissé pantois tous ceux qui suivent et analysent objectivement la situation énergétique de la France. La FED demande au Président de la République, en amont de la loi de Programmation Énergétique, un **moratoire sur tous les projets de production d'électricité intermittente** et une évaluation transparente, honnête et globale des coûts des différents mix électriques.

Après s'être réunies le 2 mai à St Nazaire, douze organisations, dont DLM, de l'ensemble du territoire national se rassemblent pour **demandeur un moratoire sur l'éolien en mer** et **proposer des alternatives énergétiques viables et soutenables**. Cette demande est fondée sur des **rationalités** économiques, financières, techniques, sociales et environnementales, ainsi que sur le respect du cadre de vie des Français, de leur patrimoine naturel, culturel, mémoriel et immatériel, notamment celui de leurs paysages maritimes, littoraux et ruraux.

Des ingénieurs spécialistes des questions de l'énergie l'affirment, non pas sur la base de leurs opinions ou convictions politiques, mais sur celle des lois incontournables de la physique et de leur connaissance du fonctionnement des réseaux électriques : **l'éolien en France est d'inutilité publique majeure !**

En effet, la France est en surproduction électrique par rapport à ses besoins propres, et exporte 10% en moyenne de sa production. **Seules quelques périodes hivernales sont critiques : il faut quitter le tout électrique et miser sur la production de chaleur renouvelable.** Ce sera économiquement soutenable...

Parier sur l'éolien en mer, sans retour d'expérience des premières réalisations françaises, **c'est jouer aux apprentis sorciers car la nature en mer n'est jamais résiliente** : chassez une espèce marine animale ou végétale, elle sera immédiatement remplacée par des espèces invasives ou opportunistes de moindre intérêt qui ne la laisseront pas revenir... Ce sera biologiquement préjudiciable...

Avec tous ces experts, DLM considère la politique annoncée d'éoliennes en mer comme déraisonnable car non fondée techniquement et scientifiquement, dangereuse pour l'environnement et exorbitante pour le pays. Elle doit être revue entièrement !

DLM se joint à la demande d'un moratoire de l'éolien en mer et d'un effort de développement des solutions alternatives équilibrées à l'échelle des territoires.

voir www.dlm-eoliennesenmer.net

contact : Al. Doré, tél : 06 80 20 38 40

PJ : 1) *communiqué FED et lettre au Ministre de l'Economie*

2) *communiqué du Réseau Energie Terre et Mer (RETM)*